



# La facture de Rhône 3 passe à 3,4 milliards

**CHANTIER** Alors que l'Etat annonçait des coûts de 2 milliards pour Rhône 3 en 2015, c'est une facture de 3,4 milliards qui est aujourd'hui présentée au Grand Conseil et à Berne, où une expertise est en cours

PAR STÉPHANIE.GERMANIER@LENOUVELLISTE.CH

C'est une histoire de gros sous. Et de pharaoniques travaux. Le projet Rhône 3 censé sécuriser la plaine du Rhône tout en redonnant un peu d'air au fleuve et à ses rives a déjà fait couler beaucoup d'encre. Et ce n'est sans doute pas fini. Alors que le Grand Conseil doit se saisir début mars de la loi sur le financement du chantier du siècle – loi qui, en l'occurrence ne revient pas sur la facture globale, mais est destinée à fixer la clé de répartition des coûts entre les communes, les CFF et les tiers – le devis final dépasse les premières prévisions. C'est bel et bien un chiffre perdu dans le projet de loi soumis aux députés du Grand Conseil qui commence à faire jaser en coulisses. Ce chiffre, c'est celui de 3,4 milliards de francs et c'est tout à la fois le montant auquel devrait culminer le projet de troisième correction du Rhône, selon les services de l'Etat. Un coût bien plus considérable que celui énoncé en 2015, lorsque les Valaisans ont dû se prononcer sur le fameux décret Rhône 3 qui permettait à l'Etat du Valais de débloquer 60 millions de francs extraordinaires afin d'assurer le préfinancement du projet et donc de bénéficier du subventionnement fédéral. Dans la documentation officielle alors distribuée aux électeurs, le Conseil d'Etat faisait état d'un budget de 2 milliards de francs sur vingt ans pour les travaux et démentait les rumeurs d'un projet à 3 milliards sur trente ans, comme le prédisaient les opposants à

Rhône 3, l'UDC et les représentants du monde agricole en première ligne.

## L'UDC de retour au front

«Cela démontre que nous avons malheureusement raison à l'époque. Nous allons bien entendu demander des explications lors de la session de mars à ce sujet», promet Grégory Logean, chef du groupe UDC du Valais romand au Grand Conseil. Car il faut le mentionner, la grogne vient, pour l'instant et surtout du parti qui a toujours verbalisé ses doutes quant au projet Rhône 3, jugé trop luxueux alors que ses opposants ont toujours assuré et assurent encore qu'un unique milliard pourrait suffire si l'on se contentait de creuser le lit du Rhône plutôt que de le revitaliser et de l'élargir par endroits.

Du côté des autres partis, ce montant de 3,4 milliards ne semble pas poser de problème. Si tous se réjouissent de recevoir de plus amples explications ces prochaines semaines, la confiance règne toujours entre eux et les services cantonaux chargés du dossier. D'autant plus que certains montants supplémentaires dépendent directement de la décision de réduire les élargissements sur l'agriculture en les déplaçant sur des sites pollués.

## Un article sulfureux

Un article daté du 21 décembre dernier et paru dans l'hebdomadaire allemandique proche de l'UDC la «Weltwoche» contribue à créer le malaise sur



**“Nous allons demander des explications lors de la session de mars du Grand Conseil”**

GRÉGORY LOGEAN  
CHEF DU GROUPE UDCVR AU GRAND CONSEIL

les réseaux sociaux depuis quelques semaines. On y mentionne, en plus de l'augmentation des coûts, la grogne présumée des services de Doris Leuthard à l'égard des Valaisans, que le journal décrit comme toujours prompts à quémander de l'argent public mais jamais à donner des explications. La «Weltwoche» assure aussi que des voix s'élèveraient à Berne, dans l'entourage de la conseillère fédérale, pour dire que sans explication valable à cette explosion des coûts, il n'y aura pas de deuxième crédit-cadre venant de la Confédération. Pour rappel, cette dernière finance Rhône 3 à hauteur des deux tiers. En 2009, le Parlement fédéral avait déjà adoubi le montant de 1,6 milliard pour la première partie des travaux et donc accepté de débloquer un milliard. Il devra réitérer l'exercice, vraisemblablement en fin d'année pour la deuxième étape financière.

## Pas de catastrophisme, mais...

Contacté, l'Office fédéral de l'environnement qui doit préparer le message qui accouchera d'un deuxième crédit-cadre pour Rhône 3 ne se montre pas aussi catastrophé que le laisse entendre l'hebdomadaire allemandique. L'office confirme qu'aujourd'hui la facture totale soumise par le Valais et Vaud est bel et bien de 3,6 milliards de francs (3,4 milliards pour le Valais uniquement). «Dans une première estimation des coûts datée de 2008, il était uniquement fait état de façon détaillée des coûts de construction des ouvrages hydrauliques, détaille-t-il. Cependant, il était déjà mentionné qu'il y faudrait compter sur d'autres coûts en plus des montants dédiés à la construction. Dès que toutes les données de bases nécessaires seront disponibles, le Conseil fédéral adoptera le message. Une date ne peut pas être encore avancée», précise-t-on encore à Berne.

Et d'annoncer, malgré tout, qu'une expertise externe au sujet des sommes avancées par le Valais a été mandatée afin de préparer ce message. «Ce n'est pas une mesure exceptionnelle, mais pas systématique non plus», précise encore la porte-parole de l'Office fédéral de l'environnement, Rebekka Reichlin. Inquiétude dans la députation Membre de la commission de l'environnement au Conseil national, l'UDC Franz Ruppen s'alarme pourtant de la somme qu'il va devoir bientôt défendre à Berne avec sa députation treize étoiles. «C'est quand même très problématique d'être passé de 2 milliards il y a trois ans à 3,4 milliards. C'est une fois et demie de plus», s'inquiète-t-il. L'élu fédéral est d'ailleurs en train de préparer une intervention pour la prochaine session des Chambres fédérales qui s'ouvre elle aussi en mars.

## Ces montants, ils viennent d'où?

Du côté des services valaisans, on détaille la nouvelle facture en mettant en avant des dépenses non comprises dans l'information du Conseil d'Etat en 2015. «Plus de 2 milliards de travaux étaient mentionnés dans la communication du canton en référence aux potentiels chantiers pour les entreprises valaisannes», explique Tony Arborino, chef de l'Office cantonal de la construction du Rhône. «Les coûts globaux estimés ont toujours été mentionnés dans les rapports mis en consultation publique et publiés sur le site web du canton depuis 2008», continue-t-il. Dans son message au Grand Conseil, le Conseil d'Etat table donc sur un devis estimatif général de 2,4 milliards auxquels s'ajoutent 270 millions de francs pour des études. «En prenant en compte 15% de divers et imprévus, soit 360 millions de francs, on atteint 3 milliards de francs», dit le document. Enfin, la facture englobe les 50 millions de francs d'études de travaux déjà réalisées, les mesures d'accompagnement agricoles de 160 millions de francs et finalement les 170 millions de frais de personnel et de fonctionnement. 3,4 milliards au bas du devis, donc. En incluant les frais de personnel et d'études dans le devis global, l'Etat du Valais permet de voir ceux-ci en partie subventionnés par la manne fédérale.